

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

DELIBERATION n°43/2017

OBJET : BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2.

Conseillers en exercice : 23
Présents : 16
Excusés : 7
Pouvoirs : 4
Votants : 20

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 5 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le trente août 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjoint,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE Claudine NAVARRO, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Eric ROMAN, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Aline ZANI, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Hélène GARDET qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Jean-François PIOVESANA qui a donné pouvoir à Jean-Louis MILLO, Virginie CHABERT, Théodore PAPPALO, Annie BARBIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2017, les modifications suivantes.

SECTION INVESTISSE MENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Opération Le Plantier	2313-32	- 52 500.00		
	2315-32	+ 52 500.00		
Mise en place de fourreaux chemin de l'Hubac	2315-602	+ 19 581.00		
Aménagements chapelle du Brusco	2315-39	+ 587.00		
Réfection appartement 7 rue du Castelet	2313-248	+ 1 179.00		
Réalisations postérieures au 01.01.1997 – plus ou moins-value sur cession	040-192	+ 1309.45		
Dépenses imprévues	020	- 22.656.45		
TOTAUX		0		0

SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Valeurs comptables des immobilisations cédées	042-675	+10.809,45		
Dépenses imprévues	022	-10.809,45		
TOTAUX		0		0

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu,

ADOpte la décision modificative présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

